

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte : SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20007788100015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHATEAU GONTIER

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	38
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	47
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	51
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	61
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	68

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	38,18 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91,85 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	37,38 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,63 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 041 467,15	3 040 814,78	902 455,32	A1 901 802,95
Investissement	1 089 455,37	930 488,40	(2) -162 370,58	A2 -321 337,55
Dont 1068		2 740,04		
Fonctionnement	1 952 011,78	2 110 326,38	(3) 1 064 825,90	A3 1 223 140,50

	RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II 582 294,28	III + IV 877 526,00	B1	295 231,72
Investissement	I 582 294,28	III 877 526,00	B2	295 231,72
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	1 197 034,67
Investissement	A2 + B2	-26 105,83
Fonctionnement	A3 + B3	1 223 140,50

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 582 294,28
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	177 057,84
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	15 707,21
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	336 222,39
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	53 306,84
458102	opération PSE	53 306,84
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 877 526,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	877 526,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 952 011,78	G 2 110 326,38
	Section d'investissement	B 1 089 455,37	H 930 488,40

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 064 825,90 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 162 370,58 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 3 203 837,73	= G + H + I + J 4 105 640,68

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 582 294,28	L 877 526,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 582 294,28	= K + L 877 526,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 1 952 011,78	= G + I + K 3 175 152,28
	Section d'investissement	= B + D + F 1 834 120,23	= H + J + L 1 808 014,40
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 3 786 132,01	= G + H + I + J + K + L 4 983 166,68

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		339 941,15
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		55 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	94 461,88	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	26 804,38	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	615 686,59	0,00
Total des réalisations d'équipement		736 952,85	394 941,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	115 820,32
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	72 381,34	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		72 381,34	115 820,32
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	39 452,60	93 001,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 848 786,79	II 603 762,47
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	33 329,14	116 646,45
041	Opérations patrimoniales (8)	207 339,44	207 339,44
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 240 668,58	IV 323 985,89

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 089 455,37	II + IV	927 748,36
--------------	----------------	---------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	162 370,58	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	2 740,04

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 251 825,95	II + IV + VI + VII	930 488,40
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-321 337,55		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	976 433,33	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	91 905,62
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	700 700,70	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	1 969 732,38
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	114 049,02	75 Autres produits de gestion courante (1)	518,90
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	1 571,31
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 791 183,05	Total recettes de gestion des services	2 063 728,21
66 Charges financières	13 982,28	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	10 150,00	77 Produits spécifiques (1)	121,21
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	20 050,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	13 147,82
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 835 365,33	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 076 997,24

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	116 646,45	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	33 329,14
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 116 646,45	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 33 329,14

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 952 011,78	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 2 110 326,38
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 064 825,90

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 952 011,78	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 3 175 152,28
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 223 140,50
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	33 329,14	33 329,14
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	72 381,34	0,00	72 381,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	94 461,88	0,00	94 461,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	26 804,38	0,00	26 804,38
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	615 686,59	207 339,44	823 026,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	39 452,60	0,00	39 452,60
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		848 786,79	240 668,58	1 089 455,37

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	162 370,58
--	------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	976 433,33		976 433,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	700 700,70		700 700,70
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	114 049,02	0,00	114 049,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	13 982,28	0,00	13 982,28
67	Charges spécifiques (9)	10 150,00	0,00	10 150,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 050,00	116 646,45	136 696,45
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 835 365,33	116 646,45	1 952 011,78

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 820,32	0,00	115 820,32
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	339 941,15	0,00	339 941,15
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	55 000,00	0,00	55 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	207 339,44	207 339,44
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		116 646,45	116 646,45
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	93 001,00	0,00	93 001,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	603 762,47	323 985,89	927 748,36

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	2 740,04
---	-----------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	1 571,31		1 571,31
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	91 905,62		91 905,62
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 969 732,38		1 969 732,38
75 Autres produits de gestion courante (8)	518,90	0,00	518,90
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	121,21	33 329,14	33 450,35
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	13 147,82	0,00	13 147,82
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 076 997,24	33 329,14	2 110 326,38

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 064 825,90
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 549 046,46	1 089 455,37	582 294,28	877 296,81	0,00	1 089 455,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	430 958,44	94 461,88	177 057,84	159 438,72	0,00	94 461,88
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 056,68	26 804,38	15 707,21	59 545,09	0,00	26 804,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 282 059,34	615 686,59	336 222,39	330 150,36	0,00	615 686,59
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 815 074,46	736 952,85	528 987,44	549 134,17	0,00	736 952,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	72 390,00	72 381,34	0,00	8,66		72 381,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		72 390,00	72 381,34	0,00	8,66	0,00	72 381,34
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	111 582,00	39 452,60	53 306,84	18 822,56	0,00	39 452,60
Total des dépenses réelles		1 999 046,46	848 786,79	582 294,28	567 965,39	0,00	848 786,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	50 000,00	33 329,14		16 670,86		33 329,14
041	Opérations patrimoniales (6)	500 000,00	207 339,44		292 660,56		207 339,44
Total des dépenses d'ordre		550 000,00	240 668,58		309 331,42		240 668,58
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		162 370,58					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 711 417,04	1 251 825,95	582 294,28	877 296,81	0,00	1 089 455,37

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		3 556 550,94	930 488,40	877 526,00	1 748 536,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 309 005,00	339 941,15	877 526,00	91 537,85
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	222 200,00	55 000,00	0,00	167 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 531 205,00	394 941,15	877 526,00	258 737,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	181 196,04	118 560,36	0,00	62 635,68
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		181 196,04	118 560,36	0,00	62 635,68
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	111 582,00	93 001,00	0,00	18 581,00
Total des recettes réelles		1 823 983,04	606 502,51	877 526,00	339 954,53
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 082 567,90			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	150 000,00	116 646,45		33 353,55
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	207 339,44		292 660,56
Total des recettes d'ordre		1 732 567,90	323 985,89		1 408 582,01
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		3 556 550,94	930 488,40	877 526,00	1 748 536,54

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 549 046,46	1 089 455,37	582 294,28	877 296,81	0,00	1 089 455,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	430 958,44	94 461,88	177 057,84	159 438,72	0,00	94 461,88
2031	Frais d'études	430 958,44	90 084,16	172 538,64	168 335,64	0,00	90 084,16
2051	Concessions, droits similaires	0,00	4 377,72	4 519,20	-8 896,92	0,00	4 377,72
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 056,68	26 804,38	15 707,21	59 545,09	0,00	26 804,38
2111	Terrains nus	10 000,00	864,00	0,00	9 136,00	0,00	864,00
21538	Autres réseaux	56 056,68	15 367,58	12 000,00	28 689,10	0,00	15 367,58
21828	Autres matériels de transport	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	8 000,00	7 264,81	0,00	735,19	0,00	7 264,81
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	1 007,21	-1 007,21	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 000,00	3 307,99	2 700,00	992,01	0,00	3 307,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 282 059,34	615 686,59	336 222,39	330 150,36	0,00	615 686,59
2315	Install., matériel et outill. technique	1 282 059,34	615 686,59	336 222,39	330 150,36	0,00	615 686,59
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 815 074,46	736 952,85	528 987,44	549 134,17	0,00	736 952,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	72 390,00	72 381,34	0,00	8,66		72 381,34
1641	Emprunts en euros	72 390,00	72 381,34	0,00	8,66		72 381,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		72 390,00	72 381,34	0,00	8,66	0,00	72 381,34
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	111 582,00	39 452,60	53 306,84	18 822,56	0,00	39 452,60
458102	opération PSE	111 582,00	39 452,60	53 306,84	18 822,56	0,00	39 452,60

SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - CA - 2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses réelles		1 999 046,46	848 786,79	582 294,28	567 965,39	0,00	848 786,79
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	50 000,00	33 329,14		16 670,86		33 329,14
	Reprise sur autofinancement antérieur	50 000,00	33 329,14		16 670,86		33 329,14
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 000,00	5 184,00		816,00		5 184,00
13912	Subv. transf. Régions	9 000,00	6 230,61		2 769,39		6 230,61
13913	Subv. transf. Départements	8 000,00	4 855,00		3 145,00		4 855,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	27 000,00	17 059,53		9 940,47		17 059,53
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	207 339,44		292 660,56		207 339,44
2315	Install., matériel et outill. technique	500 000,00	207 339,44		292 660,56		207 339,44
Total des dépenses d'ordre		550 000,00	240 668,58		309 331,42		240 668,58

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		3 556 550,94	930 488,40	877 526,00	1 748 536,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 309 005,00	339 941,15	877 526,00	91 537,85
1322	Subv. non transf. Régions	578 757,50	77 326,44	548 951,00	-47 519,94
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	35 000,00	-35 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	730 247,50	262 614,71	293 575,00	174 057,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	222 200,00	55 000,00	0,00	167 200,00
1641	Emprunts en euros	222 200,00	55 000,00	0,00	167 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 531 205,00	394 941,15	877 526,00	258 737,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	181 196,04	118 560,36	0,00	62 635,68
10222	FCTVA	178 456,00	115 820,32	0,00	62 635,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 740,04	2 740,04	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		181 196,04	118 560,36	0,00	62 635,68
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	111 582,00	93 001,00	0,00	18 581,00
Total des recettes réelles		1 823 983,04	606 502,51	877 526,00	339 954,53
021	Virement de la section de fonctionnement	1 082 567,90	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	150 000,00	116 646,45		33 353,55
28031	Frais d'études	66 440,00	51 523,63		14 916,37
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	7 480,00	5 801,78		1 678,22
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	1 470,00	1 139,00		331,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	54,00	0,00		54,00

SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - CA - 2025

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 220,00	7 924,87		2 295,13
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	42,00		-42,00
28138	Autres constructions	273,00	212,00		61,00
28152	Installations de voirie	1 292,00	1 002,05		289,95
281538	Autres réseaux	10 257,00	7 954,03		2 302,97
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	26 757,00	20 749,00		6 008,00
281828	Autres matériels de transport	8 358,00	6 481,50		1 876,50
281838	Autre matériel informatique	6 299,00	5 211,94		1 087,06
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 680,00	2 852,69		827,31
28185	Matériel de téléphonie	205,00	158,40		46,60
28188	Autres immo. corporelles	7 215,00	5 593,56		1 621,44
041	Opérations patrimoniales (10)	500 000,00	207 339,44		292 660,56
2031	Frais d'études	500 000,00	206 999,46		293 000,54
2033	Frais d'insertion	0,00	339,98		-339,98
Total des recettes d'ordre		1 732 567,90	323 985,89		1 408 582,01

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 876 159,72	1 635 305,57	316 706,21	0,00	1 924 147,94	0,00	1 952 011,78
011	Charges à caractère général (3)	1 758 139,00	668 465,96	307 967,37	0,00	781 705,67	0,00	976 433,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	719 050,00	700 304,70	396,00	0,00	18 349,30		700 700,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	120 747,82	109 458,63	4 590,39	0,00	6 698,80	0,00	114 049,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 597 936,82	1 478 229,29	312 953,76	0,00	806 753,77	0,00	1 791 183,05
66	Charges financières	15 455,00	10 229,83	3 752,45	0,00	1 472,72		13 982,28
67	Charges spécifiques (3)	10 150,00	10 150,00	0,00	0,00	0,00		10 150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 050,00	20 050,00			0,00		20 050,00
Total des dépenses financières		45 655,00	40 429,83	3 752,45	0,00	1 472,72		44 182,28
Total des dépenses réelles		2 643 591,82	1 518 659,12	316 706,21	0,00	808 226,49	0,00	1 835 365,33
023	Virement à la section d'investissement	1 082 567,90	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	150 000,00	116 646,45			33 353,55		116 646,45
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 232 567,90	116 646,45			1 115 921,45		116 646,45

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	3 876 159,72	1 635 305,57	316 706,21	0,00	1 924 147,94	0,00	1 952 011,78
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 811 333,82	1 772 896,38	337 430,00	0,00	701 007,44
013	Atténuations de charges (3)	0,00	1 571,31	0,00	0,00	-1 571,31
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 000,00	91 905,62	0,00	0,00	-89 905,62
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 746 186,00	1 632 302,38	337 430,00	0,00	776 453,62
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	518,90	0,00	0,00	-518,90
Total des recettes de gestion des services		2 748 186,00	1 726 298,21	337 430,00	0,00	684 457,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	121,21	0,00	0,00	-121,21
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	13 147,82	13 147,82			0,00
Total des recettes financières		13 147,82	13 269,03	0,00	0,00	-121,21
Total des recettes réelles		2 761 333,82	1 739 567,24	337 430,00	0,00	684 336,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	50 000,00	33 329,14			16 670,86
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		50 000,00	33 329,14			16 670,86

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 064 825,90				
---	---------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 876 159,72	2 837 722,28	337 430,00	0,00	701 007,44
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 876 159,72	1 635 305,57	316 706,21	0,00	1 924 147,94	0,00	1 952 011,78
011	Charges à caractère général (4)	1 758 139,00	668 465,96	307 967,37	0,00	781 705,67	0,00	976 433,33
60612	Energie - Electricité	6 200,00	7 123,97	0,00	0,00	-923,97	0,00	7 123,97
60622	Carburants	6 100,00	4 929,53	0,00	0,00	1 170,47	0,00	4 929,53
60623	Alimentation	700,00	881,31	0,00	0,00	-181,31	0,00	881,31
60632	Fournitures de petit équipement	7 150,00	2 980,79	0,00	0,00	4 169,21	0,00	2 980,79
60636	Habillement et vêtements de travail	1 900,00	3 349,28	0,00	0,00	-1 449,28	0,00	3 349,28
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 106,23	0,00	0,00	893,77	0,00	1 106,23
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	34 450,00	41 720,02	0,00	0,00	-7 270,02	0,00	41 720,02
61358	Autres	6 300,00	6 304,10	0,00	0,00	-4,10	0,00	6 304,10
61521	Entretien terrains	34 600,00	19 441,01	4 640,00	0,00	10 518,99	0,00	24 081,01
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	774,36	0,00	0,00	-774,36	0,00	774,36
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	9 600,00	7 929,56	0,00	0,00	1 670,44	0,00	7 929,56
615232	Entretien, réparations réseaux	71 000,00	72 685,55	0,00	0,00	-1 685,55	0,00	72 685,55
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	5 434,53	0,00	0,00	-2 434,53	0,00	5 434,53
6156	Maintenance	30 800,00	37 492,43	23 031,82	0,00	-29 724,25	0,00	60 524,25
6161	Multirisques	7 100,00	7 331,41	0,00	0,00	-231,41	0,00	7 331,41
617	Etudes et recherches	1 396 173,00	375 149,74	265 011,88	0,00	756 011,38	0,00	640 161,62
6182	Documentation générale et technique	500,00	489,61	0,00	0,00	10,39	0,00	489,61
6184	Versements à des organismes de formation	19 466,00	2 533,00	0,00	0,00	16 933,00	0,00	2 533,00
6188	Autres frais divers	0,00	5,50	0,00	0,00	-5,50	0,00	5,50
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	3 420,00	0,00	0,00	-3 420,00	0,00	3 420,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	51 000,00	10 367,94	11 720,00	0,00	28 912,06	0,00	22 087,94
6231	Annonces et insertions	4 600,00	5 807,00	0,00	0,00	-1 207,00	0,00	5 807,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	5 171,54	0,00	0,00	-2 671,54	0,00	5 171,54
6234	Réceptions	0,00	825,00	0,00	0,00	-825,00	0,00	825,00
6237	Publications	15 000,00	11 486,77	1 800,00	0,00	1 713,23	0,00	13 286,77
6238	Divers	2 500,00	1 716,00	0,00	0,00	784,00	0,00	1 716,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	258,00	0,00	0,00	-258,00	0,00	258,00

SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - CA - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6247	Transports collectifs	0,00	355,00	0,00	0,00	-355,00	0,00	355,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 600,00	2 207,03	0,00	0,00	-607,03	0,00	2 207,03
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	11 375,39	1 763,67	0,00	-6 139,06	0,00	13 139,06
6262	Frais de télécommunications	9 900,00	9 172,69	0,00	0,00	727,31	0,00	9 172,69
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	230,00	0,00	0,00	-230,00	0,00	230,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	8 170,81	0,00	0,00	-170,81	0,00	8 170,81
63512	Taxes foncières	0,00	218,00	0,00	0,00	-218,00	0,00	218,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	22,86	0,00	0,00	-22,86	0,00	22,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	719 050,00	700 304,70	396,00	0,00	18 349,30		700 700,70
6218	Autre personnel extérieur	400,00	0,00	396,00	0,00	4,00		396,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	440,00	391,73	0,00	0,00	48,27		391,73
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 255,00	8 812,94	0,00	0,00	442,06		8 812,94
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 255,00	1 174,80	0,00	0,00	80,20		1 174,80
64111	Rémunération principale titulaires	253 035,00	229 971,05	0,00	0,00	23 063,95		229 971,05
64112	SFT, indemnité de résidence	3 840,00	2 711,87	0,00	0,00	1 128,13		2 711,87
64113	NBI	0,00	1 083,06	0,00	0,00	-1 083,06		1 083,06
64118	Autres indemnités	69 140,00	63 999,82	0,00	0,00	5 140,18		63 999,82
64131	Rémunérations	138 300,00	135 478,95	0,00	0,00	2 821,05		135 478,95
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	932,52	0,00	0,00	-932,52		932,52
64138	Primes et autres indemnités	20 440,00	27 407,59	0,00	0,00	-6 967,59		27 407,59
6417	Rémunérations des apprentis	6 500,00	10 983,15	0,00	0,00	-4 483,15		10 983,15
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	82 555,00	82 792,76	0,00	0,00	-237,76		82 792,76
6453	Cotisations aux caisses de retraites	89 180,00	90 002,97	0,00	0,00	-822,97		90 002,97
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 375,00	6 448,28	0,00	0,00	-73,28		6 448,28
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 430,00	29 496,85	0,00	0,00	-2 066,85		29 496,85
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	868,00	0,00	0,00	-868,00		868,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	99,46	0,00	0,00	-99,46		99,46
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 415,00	2 919,90	0,00	0,00	3 495,10		2 919,90
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 125,00	3 108,00	0,00	0,00	17,00		3 108,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 365,00	1 441,00	0,00	0,00	-76,00		1 441,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00		180,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON - SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON - CA - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	120 747,82	109 458,63	4 590,39	0,00	6 698,80	0,00	114 049,02
65311	Indemnités de fonction	57 000,00	57 294,36	0,00	0,00	-294,36	0,00	57 294,36
65312	Frais de mission et de déplacement	2 200,00	2 143,22	0,00	0,00	56,78	0,00	2 143,22
65313	Cotisations de retraite	3 400,00	3 061,34	0,00	0,00	338,66	0,00	3 061,34
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	47,20	0,00	0,00	-47,20	0,00	47,20
6538	Autres organismes	13 147,82	13 147,82	0,00	0,00	0,00	0,00	13 147,82
657358	Subv. fonct. autres groupements	15 000,00	6 688,77	0,00	0,00	8 311,23	0,00	6 688,77
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	3 296,00	0,00	0,00	-3 296,00	0,00	3 296,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	3 798,72	0,00	0,00	-3 798,72	0,00	3 798,72
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	30 000,00	19 978,57	4 590,39	0,00	5 431,04	0,00	24 568,96
65888	Autres	0,00	2,63	0,00	0,00	-2,63	0,00	2,63
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 597 936,82	1 478 229,29	312 953,76	0,00	806 753,77	0,00	1 791 183,05
66	Charges financières	15 455,00	10 229,83	3 752,45	0,00	1 472,72		13 982,28
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 455,00	14 533,38	0,00	0,00	921,62		14 533,38
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-4 333,55	3 752,45	0,00	581,10		-581,10
6688	Autres	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00		30,00
67	Charges spécifiques (4)	10 150,00	10 150,00	0,00	0,00	0,00		10 150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 150,00	10 150,00	0,00	0,00	0,00		10 150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 050,00	20 050,00			0,00		20 050,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00	20 000,00			0,00		20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	50,00	50,00			0,00		50,00
Total des charges financières et spécifiques		45 655,00	40 429,83	3 752,45	0,00	1 472,72		44 182,28
Total des dépenses réelles		2 643 591,82	1 518 659,12	316 706,21	0,00	808 226,49	0,00	1 835 365,33
023	Virement à la section d'investissement	1 082 567,90						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	150 000,00	116 646,45			33 353,55		116 646,45
6811	Dot. amort. immos incorporelles	150 000,00	116 646,45			33 353,55		116 646,45
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 232 567,90	116 646,45			1 115 921,45		116 646,45

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	3 752,45
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 333,55
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-581,10

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 811 333,82	1 772 896,38	337 430,00	0,00	701 007,44
013	Atténuations de charges (4)	0,00	1 571,31	0,00	0,00	-1 571,31
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	1 571,31	0,00	0,00	-1 571,31
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 000,00	91 905,62	0,00	0,00	-89 905,62
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	82 904,82	0,00	0,00	-82 904,82
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	0,00	1 720,80	0,00	0,00	-1 720,80
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	7 280,00	0,00	0,00	-5 280,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 746 186,00	1 632 302,38	337 430,00	0,00	776 453,62
744	FCTVA	0,00	11 695,06	0,00	0,00	-11 695,06
74718	Autres participations Etat	176 000,00	66 764,21	176 283,00	0,00	-67 047,21
7472	Participation régions	373 661,00	16 375,70	78 268,00	0,00	279 017,30
7473	Participation départements	0,00	196 009,86	5 551,00	0,00	-201 560,86
74741	Participation communes membres du GFP	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	1 803,00	0,00	0,00	-1 803,00
74758	Participation autres groupements	799 130,00	800 326,00	0,00	0,00	-1 196,00
74773	Participation FEADER	0,00	57 313,85	0,00	0,00	-57 313,85
747888	Autres	1 375 395,00	482 014,70	77 328,00	0,00	816 052,30
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	518,90	0,00	0,00	-518,90
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	186,00	0,00	0,00	-186,00
75888	Autres	0,00	332,90	0,00	0,00	-332,90
Total des recettes de gestion des services		2 748 186,00	1 726 298,21	337 430,00	0,00	684 457,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	121,21	0,00	0,00	-121,21
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	121,21	0,00	0,00	-121,21
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	13 147,82	13 147,82			0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	13 147,82	13 147,82			0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes réelles		2 761 333,82	1 739 567,24	337 430,00	0,00	684 336,58
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	50 000,00	33 329,14			16 670,86
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	50 000,00	33 329,14			16 670,86
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		50 000,00	33 329,14			16 670,86

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		39 245,05	809 541,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	39 245,05	33 136,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	94 461,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	26 804,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	615 686,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	39 452,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 740,04	603 762,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 740,04	115 820,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	339 941,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	93 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		848 786,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		72 381,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		94 461,88
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		26 804,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		615 686,59
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		39 452,60
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		606 502,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		118 560,36
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		339 941,15
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		55 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		93 001,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		137 020,92	1 698 344,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	124 323,86	852 109,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	396,00	700 304,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 590,39	109 458,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	7 710,67	6 271,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	10 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	20 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		-27 797,00	2 104 171,38	0,00	0,00	622,86	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 571,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	91 282,76	0,00	0,00	622,86	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	-27 797,00	1 997 529,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	518,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	121,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	13 147,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 835 365,33
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		976 433,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		700 700,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		114 049,02
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 982,28
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 050,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 076 997,24
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 571,31
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		91 905,62
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 969 732,38
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		518,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		121,21
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 147,82

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 197 510,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 197 510,00									
00052619100	CRCAM ANJOU MAINE	29/12/2008		29/03/2009	35 800,00	F		5,270	5,270		T	X Echéance constante		A-1
00078799783	CRCAM ANJOU MAINE	28/12/2011		29/03/2012	25 000,00	F		6,180	6,180		A	X Echéance constante		A-1
0007880163	CRCAM ANJOU MAINE	28/12/2011		29/03/2012	29 500,00	F		6,320	6,320		A	X Echéance constante		A-1
00083205637	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	16/08/2012		15/11/2012	135 000,00	F		4,510	5,053		A	X Echéance constante		A-1
00085433023	CRCAM ANJOU MAINE	05/11/2012		05/02/2013	43 700,00	F		4,720	4,720		A	X Echéance constante		A-1
10000523153	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	13/07/2017		15/11/2017	47 000,00	F		1,250	1,257		T	C		A-1
10000636686	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	07/11/2017		15/02/2018	31 000,00	F		1,150	1,155		T	X Echéance constante		A-1
10001076915	CRCAM	11/12/2018		15/06/2019	25 500,00	F		1,450	1,461		T	X Echéance constante		A-1
10001076915	CRCAM	11/12/2018		15/06/2019	34 500,00	F		1,450	1,661		T	X Echéance constante		A-1
120160	Etablissement CREDIT MUTUEL ANJOU	13/11/2013		05/05/2014	25 900,00	F		3,750	3,807		T	X Echéance constante		A-1
166814 - 5630119	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/02/2025		01/06/2025	55 000,00	V		2,800	2,129		T	C		A-1
286027	Etablissement CDT MUTUEL MAINE ANJOU BASSE NOR laval	20/12/2010		25/03/2011	46 000,00	F		3,670	3,670		T	C		A-1
286034	Etablissement CDT MUTUEL MAINE ANJOU BASSE NOR laval	21/12/2010		25/03/2011	52 300,00	F		2,990	2,990		T	C		A-1

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON - SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON - CA - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
85090629	CAISSE D'EPARGNE ANGERS	17/12/2009		25/06/2010	40 410,00	F		4,580	4,580		A	X Echéance constante		A-1
I-13	Etablissement CREDIT MUTUEL ANJOU	17/06/2013		05/10/2013	75 000,00	F		3,450	3,450		T	X Echéance constante		A-1
I-14-01	Etablissement CDT MUTUEL MAINE ANJOU BASSE NOR laval	07/11/2014		15/02/2015	51 800,00	F		2,590	2,616		T	X Echéance constante		A-1
I-15-01	Etablissement CDT MUTUEL MAINE ANJOU BASSE NOR laval	23/11/2015		25/02/2016	170 000,00	F		2,590	2,616		T	C		A-1
I-TVX2016	Etablissement CREDIT MUTUEL ANJOU	21/11/2016		25/02/2017	116 000,00	F		0,980	0,986		T	X Echéance constante		A-1
MON255169	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/12/2007		01/04/2008	85 600,00	F		4,960	4,960		A	X Echéance constante		A-1
S-2014-01	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	29/12/2014		15/03/2015	30 000,00	F		2,410	3,191		A	X Echéance constante		A-1
S-2016-travaux	Etablissement CREDIT MUTUEL ANJOU	25/10/2016		15/01/2017	42 500,00	F		1,100	1,125		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 197 510,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		460 878,32					72 381,34	14 533,38	0,00	3 752,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		460 878,32					72 381,34	14 533,38	0,00	3 752,45
00052619100		0,00	A-1	14 984,47	7,25	F		5,270	1 655,63	844,57	0,00	4,39
00078799783		0,00	A-1	2 346,17	0,25	F		6,180	2 209,61	281,55	0,00	110,43
0007880163		0,00	A-1	17 634,66	10,25	F		6,320	1 089,32	1 183,36	0,00	848,86
00083205637		0,00	A-1	11 973,38	0,92	F		5,053	11 397,70	1 180,24	0,00	77,86
00085433023		0,00	A-1	7 450,86	1,17	F		4,720	3 475,49	515,72	0,00	317,96
10000523153		0,00	A-1	21 150,11	6,67	F		1,257	3 133,32	288,86	0,00	33,78
10000636686		0,00	A-1	15 132,04	6,92	F		1,155	2 064,13	188,87	0,00	22,23
10001076915		0,00	A-1	14 706,98	8,25	F		1,461	1 666,27	228,37	0,00	9,48
10001076915		0,00	A-1	19 897,73	8,25	F		1,661	2 254,34	308,98	0,00	12,82
120160		0,00	A-1	6 901,59	3,17	F		3,807	1 960,47	304,97	0,00	40,26
166814 - 5630119		0,00	A-1	53 350,00	24,25	V		2,129	1 650,00	911,70	0,00	92,64
286027		0,00	A-1	18 400,00	10,00	F		3,670	1 840,00	717,48	0,00	13,13
286034		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,990	3 486,48	65,15	0,00	0,00
85090629		0,00	A-1	14 228,97	8,50	F		4,580	1 581,01	724,10	0,00	339,24
I-13		0,00	A-1	16 789,62	2,58	F		3,450	5 722,75	703,17	0,00	0,00
I-14-01		0,00	A-1	15 829,00	3,92	F		2,616	3 708,29	470,19	0,00	52,38
I-15-01		0,00	A-1	102 000,00	14,92	F		2,616	6 800,00	2 751,88	0,00	264,18
I-TVX2016		0,00	A-1	48 452,71	5,92	F		0,986	7 802,43	522,69	0,00	47,48
MON255169		0,00	A-1	33 746,96	6,33	F		4,960	3 953,74	1 869,95	0,00	1 255,39
S-2014-01		0,00	A-1	8 902,95	3,25	F		3,191	2 097,04	265,10	0,00	170,46
S-2016-travaux		0,00	A-1	17 000,12	5,83	F		1,125	2 833,32	206,48	0,00	39,48
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - CA - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		460 878,32					72 381,34	14 533,38	0,00	3 752,45

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	460 878,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		09-02-2018
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	aménagements terrains	15	09/02/2018
L	camions	8	09/02/2018
L	coffre fort	10	09/02/2018
L	Etudes	5	09/02/2018
L	Logiciel	2	09/02/2018
L	matériel	10	09/02/2018
L	matériel bureau	10	09/02/2018
L	matériel informatique	3	09/02/2018
L	meublier	10	09/02/2018
L	plantations	15	09/02/2018
L	voitures	8	09/02/2018

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		171 977,58	20 000,00	13 147,82	178 829,76
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		171 977,58	20 000,00	13 147,82	178 829,76
RISQUES DE SURINONDATIONS	31/08/2012	171 977,58	20 000,00	13 147,82	178 829,76
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		171 977,58	20 000,00	13 147,82	178 829,76
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		171 977,58	20 000,00	13 147,82	178 829,76

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint administratif principal 1è classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Alternante service finances		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	5,00	4,00	9,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur - chargé communication / SIG	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur - chargé inondations / quantité	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur - responsable pole Qualité-Transfert	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien milieux aquatiques	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - SYNDICAT DU BASSIN DE L'LOUDON - CA - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		7,00	0,00	7,00	7,00	5,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Alternante service finances		ADM		0,00	A Alternance	A
Ingénieur - chargé communication / SIG	A	TECH	565	0,00	A L332-8-2	CDD
Ingénieur - chargé inondations / quantité	A	TECH	484	0,00	A L332-8-2	CDD
Ingénieur - responsable pole Qualité-Transfert	A	TECH	611	0,00	A L332-8-2	CDD
Technicien milieux aquatiques	B	TECH	395	0,00	A L332-8-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Ingénieur - chargé mission Transfert / Bocage	A	TECH	444	0,00	A L332-24, 25, 26	CDD
Ingénieur-chargé mission LIFE	A	TECH	484	0,00	A L332-24, 25, 26	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-162 370,58
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	159 630,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 740,04

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	2 740,04
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 740,04
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	122 390,00	105 710,48	582 294,28	688 004,76
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 411 023,90	232 466,77	877 526,00	1 109 992,77
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 288 633,90	126 756,29	295 231,72	421 988,01
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-162 370,58			-162 370,58
Affectation au 1068 (C)	2 740,04	2 740,04		2 740,04
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-159 630,54			-159 630,54
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				262 357,47

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		122 390,00	I 105 710,48
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		72 390,00	72 381,34
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	72 390,00	72 381,34
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	33 329,14
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	50 000,00	33 329,14

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 411 023,90	III 232 466,77
Ressources propres externes de l'année (a)		178 456,00	115 820,32
10222	FCTVA	178 456,00	115 820,32
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 232 567,90	116 646,45
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	66 440,00	51 523,63
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	7 480,00	5 801,78
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	1 470,00	1 139,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	54,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 220,00	7 924,87
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	42,00
28138	Autres constructions	273,00	212,00
28152	Installations de voirie	1 292,00	1 002,05
281538	Autres réseaux	10 257,00	7 954,03
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	26 757,00	20 749,00
281828	Autres matériels de transport	8 358,00	6 481,50
281838	Autre matériel informatique	6 299,00	5 211,94

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 680,00	2 852,69
28185	Matériel de téléphonie	205,00	158,40
28188	Autres immo. corporelles	7 215,00	5 593,56
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 082 567,90	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	94 461,88	90 084,16	0,00	4 377,72	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	864,00	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	15 367,58	0,00	0,00	0,00	15 367,58	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	10 572,80	2 560,19	148,80	7 863,81	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	615 686,59	502 717,60	0,00	0,00	112 968,99	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		736 952,85	596 225,95	148,80	12 241,53	128 336,57	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	94 461,88	90 084,16	4 377,72	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	864,00	0,00	0,00	864,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	15 367,58	0,00	0,00	15 367,58	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	10 572,80	2 708,99	7 863,81	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	615 686,59	502 717,60	0,00	112 968,99	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		736 952,85	595 510,75	12 241,53	129 200,57	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	94 461,88	0,00	0,00	0,00	94 461,88
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	864,00	0,00	0,00	0,00	864,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	15 367,58	0,00	0,00	0,00	15 367,58
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	10 572,80	0,00	0,00	0,00	10 572,80
A155	Immobilisations corporelles en cours	615 686,59	0,00	0,00	0,00	615 686,59
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		736 952,85	0,00	0,00	0,00	736 952,85

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	94 461,88	0,00	0,00	0,00	94 461,88
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	864,00	0,00	0,00	0,00	864,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	15 367,58	0,00	0,00	0,00	15 367,58
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	10 572,80	0,00	0,00	0,00	10 572,80
A155	Immobilisations corporelles en cours	615 686,59	0,00	0,00	0,00	615 686,59
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		736 952,85	0,00	0,00	0,00	736 952,85

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	94 461,88	0,00	0,00	0,00	94 461,88
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	864,00	0,00	0,00	0,00	864,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	15 367,58	0,00	0,00	0,00	15 367,58
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	10 572,80	0,00	0,00	0,00	10 572,80
A155	Immobilisations corporelles en cours	615 686,59	0,00	0,00	0,00	615 686,59
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		736 952,85	0,00	0,00	0,00	736 952,85

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	94 461,88	0,00	0,00	0,00	94 461,88
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	864,00	0,00	0,00	0,00	864,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	15 367,58	0,00	0,00	0,00	15 367,58
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	10 572,80	0,00	0,00	0,00	10 572,80
A155	Immobilisations corporelles en cours	615 686,59	0,00	0,00	0,00	615 686,59
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		736 952,85	0,00	0,00	0,00	736 952,85

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	94 461,88	90 084,16	4 377,72	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	864,00	864,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	15 367,58	0,00	0,00	15 367,58	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	10 572,80	2 560,19	8 012,61	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	615 686,59	502 717,60	0,00	112 968,99	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		736 952,85	596 225,95	12 390,33	128 336,57	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	776 405,45	596 225,95	148,80	12 241,53	128 336,57	39 452,60
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		776 405,45	596 225,95	148,80	12 241,53	128 336,57	39 452,60

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	776 405,45	595 510,75	12 241,53	129 200,57	39 452,60
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		776 405,45	595 510,75	12 241,53	129 200,57	39 452,60

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	776 405,45	0,00	0,00	0,00	776 405,45
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		776 405,45	0,00	0,00	0,00	776 405,45

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	776 405,45	0,00	0,00	0,00	776 405,45
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		776 405,45	0,00	0,00	0,00	776 405,45

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	776 405,45	0,00	0,00	0,00	776 405,45
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		776 405,45	0,00	0,00	0,00	776 405,45

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	776 405,45	0,00	0,00	0,00	776 405,45
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		776 405,45	0,00	0,00	0,00	776 405,45

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	776 405,45	596 225,95	12 390,33	128 336,57	39 452,60
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		776 405,45	596 225,95	12 390,33	128 336,57	39 452,60

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 52

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/02/2026

Présenté par Le Président (1),

A Craon, le 25/02/2026

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session ordinaire

A Craon, le 25/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3),

AILLERIE Pierre (ABC)	
BELIER Denis (ABC)	
BERSON Christian (CCCRAON)	
BESNIER Michel (ABC)	
BESNIER Tony (CCCRAON)	
BOULLAIS Sandrine (ABC)	
BOULTOUREAU Magali (ABC)	
BRILLET Martial (ABC)	
CADOT René (CCCRAON)	
CERISIER Isabelle (ABC)	
CHESNEAU Ludovic (VHA)	
COLAS Aurélien (ABC)	
COUE Françoise (ABC)	
CROSNIER Florent (CCCRAON)	
CRUBLEAU Pascal (VHA)	
DE LA VERGNE Aude (Vitré Communauté)	
DELANOË Jean-Claude (CCCRAON)	
DELAUNAY Dominique (ABC)	
DUBOSCLARD Hervé (VHA)	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

GAROT Rémi (CCCRAON)	
GASTINEAU Christophe (ABC)	
GATINEAU Régis (ABC)	
GAUCHER Olivier (CCCRAON)	
GAUME Bruno (CCCRAON)	
GENDRY Daniel (CCCRAON)	
GILLES Pierrick (CCCRAON)	
GRIMAUD Gilles (ABC)	
GUION Ludovic (CCCRAON)	
HAMARD Benoît (ABC)	
HAYER Jacky (VHA)	
HENRY Patrick (CC ROCHE AUX FEES)	
JEGU Christel (CCCRAON)	
LABBE Michel (CA LAVAL)	
LAMY Anthony (CCCRAON)	
LANVIERGE Quentin (CCCRAON)	
LAUNAY André (Peuton)	
LEBRETON Bruno (VHA)	
LIVENAIS Norbert (CCCRAON)	
LORANT Gildas (Chateaubriant Derval)	
MAHOT Marcel (ABC)	
MICHEL Louis (CA LAVAL)	
PELLUAU Dominique (ABC)	
PENE Loïc (CCCRAON)	
PERRAULT Sylvain (VHA)	
PERROIS Christian (ABC)	
POMMIER Sébastien (CCCRAON)	
RAIMBAULT Pascal (CCCRAON)	
RAMAUGER Dominique (CCCRAON)	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

ROBERT Anaël (ABC)	
RONCIN Joël (ABC)	
ROSSIGNOL Jérôme (CCCRAON)	
ROUSSEZ Olivier (ABC)	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.